

Congrès UD – 13 mars 2018 (extrait)

Camarades,

J'en viens à la décision du gouvernement de fermer la centrale thermique de Cordemais en 2022 au nom d'une prétendue « transition énergétique » qui dans les faits n'est qu'une position dogmatique étrangère à toutes les seules centrales de production électrique en Pays de Loire et Bretagne et il n'existe aujourd'hui aucun plan B au démantèlement en cours de ces tranches thermiques. Nous revendiquons donc le maintien de toute la puissance électrique installée à Cordemais – soit 2 600 MW de production –, ainsi que les 2 000 emplois directs et indirects qui lui sont attachés. Il en va également de la sécurité énergétique du Grand Ouest et du maintien de l'activité du Port autonome. Nous avons rencontré de nombreux élus qui partagent nos préoccupations. La bataille n'est pas encore perdue et avec les camarades du syndicat à Cordemais, nous allons nous battre.

Camarades,

La part de la production mondiale à base de charbon est de 40,4%. Depuis 2011, la part de la production à base de charbon a augmenté en Allemagne et se situe au-dessus des 40% avec l'utilisation d'un charbon plus polluant encore, le lignite. Et on va nous faire la leçon avec une production française au charbon qui correspond à 1,4% de la production française d'électricité. Bien sûr, nous sommes sensibles, nous aussi à FO, aux questions liées à la pollution avec les conséquences sur la santé des salariés. Mais là, ce sont les mêmes qui exigent la fermeture de la centrale et qui dans le même temps liquident les CHSCT dans les entreprises et la médecine du travail en général. Nous n'avons aucune leçon à recevoir, mes camarades, de quelques individus, tel Nicolas HULOT, grand inquisiteur de la décroissance pour les autres, mais qui vit dans l'opulence avec ses 4X4 et autres véhicules à moteurs polluants. Et dans le même temps, rappelons que plus de 11 millions de personnes souffrent de précarité énergétique.

Communiqué UD et syndicat de Cordemais du 26 mars 2018

L'Union Départementale Force Ouvrière de Loire-Atlantique dénonce le fait que la centrale thermique de Cordemais soit sacrifiée sur l'autel de la « *transition écologique* » et constate qu'il n'existe aujourd'hui aucun véritable plan B permettant d'assurer la pérennité du site. Le projet en cours « *Ecocombust* », dont le budget actuel est dérisoire, ne peut en effet à lui seul maintenir l'intégralité de la puissance électrique actuelle, ni les 2 000 emplois directs et indirects (dont ceux du port autonome).

Le projet « *Ecocombust* », selon les scénarios envisagés, ne pourra produire au mieux que 660 MW, soit le quart de la puissance installée à Cordemais avant la fermeture des tranches fioul.

L'Union départementale Force Ouvrière de Loire-Atlantique est bien sûr sensible aux questions liées à la pollution, avec ses conséquences sur la santé des salariés et de leurs familles. Cependant, il n'y a pas d'urgence à réduire la production d'électricité à base de charbon en France : cette dernière ne représente que 1,4% de la production nationale totale, contre plus de 40 % dans le monde et plus particulièrement en Allemagne. La

fermeture des centrales à charbon d'ici 2022 répond en réalité à un dogme, celui de la décroissance, dont les effets sont dévastateurs pour l'industrie et l'emploi.

Dans ce contexte, l'Union Départementale Force Ouvrière de Loire-Atlantique revendique le maintien de toute la puissance électrique installée à Cordemais et le maintien de tous les emplois. Pour ce faire, un véritable projet industriel pérenne doit être mis en oeuvre par la construction de nouvelles unités de production. Il en va de la sécurité énergétique du Grand Ouest.

Fait à Nantes, le 26 mars 2018

Communiqué UD et syndicat de Cordemais du 14/01/2019

Une première victoire !

L'union départementale Cgt-FO et le syndicat FO EDF Cordemais se félicitent de la décision prise par le gouvernement de reporter la fermeture de la centrale de Cordemais.

Force ouvrière s'est toujours prononcé pour le maintien de toutes les tranches de production de Cordemais afin d'assurer l'équilibre et à la sûreté d'approvisionnement en électricité.

Rappelons que le réseau électrique a frôlé le black-out jeudi dernier.

Dans ce contexte, l'union départementale Force-Ouvrière de Loire-Atlantique et le syndicat FO de Cordemais revendiquent le maintien de toute la puissance électrique installée à Cordemais et de tous les emplois. Pour ce faire, un véritable projet industriel pérenne doit être mise en oeuvre par la construction de nouvelles unités de production.

Il en va de la sécurité énergétique du Grand ouest et du pays.

Extrait intervention CCN du 27 mars 2019

Un dernier mot mes camarades puisque Yves a évoqué la question du climat, de la COP 24 et de la transition écologique. J'ai lu également le communiqué du 15 mars et j'avoue sincèrement ne pas comprendre la position de notre confédération. Bien sûr, je suis comme vous tous indigné par les multiples saccages de l'environnement. Mais je suis surtout indigné par la politique du gouvernement concernant l'environnement :

- indigné par la transition énergétique fondée sur la décroissance et qui se fixe l'objectif de réduire la consommation d'énergie de 50% d'ici 2050,
- indigné par la situation des 7 millions de nos concitoyens qui sont en situation de précarité énergétique,
- indigné par l'escroquerie de la fiscalité « écologique », responsable de la hausse des prix des carburants et qui permet au patronat de la croissance verte de se faire un pognon de dingue,
- indigné par la spéculation sur les émissions de CO2,
- indigné par l'arrêt des tranches charbon de la centrale de Cordemais à qui on veut substituer la biomasse dont chacun sait que sa combustion émet des particules fines plus dangereuses encore pour la santé car elles pénètrent profondément dans les bronches.